

## L'évolution de l'accompagnement dans les Ateliers

*par Myriam Vannay, coordinatrice pédagogique aux ateliers du Centre de Vernand*

Les Ateliers de la Fondation sont des ateliers dits d'occupation et si la dimension travail est importante, celle de l'accompagnement socio-éducatif l'est tout autant et en cohérence avec l'accompagnement qui se fait dans les lieux de vie, les familles et à domicile.

Entre 1972, date du projet qui a vu naître ces Ateliers pour accueillir une population de travailleurs considérés alors comme "handicapés mentaux" et "pris en charge" par des maîtres socioprofessionnels (MSP) et aujourd'hui, 2010, bien des choses ont changé, d'abord dans les mots mais surtout dans le regard que l'on porte sur ces personnes et dans les faits.

Dans les mots : autrefois dénommés handicapés mentaux, l'usage veut que l'on parle maintenant de personnes déficientes intellectuelles. Quant à la "prise en charge", elle est devenue un "accompagnement" de la personne autour d'un projet personnalisé.

Dans le regard : la personne n'est plus seulement vue comme quelqu'un qu'il faut assister, mais comme un individu qui peut s'approprier sa vie dans la mesure de son possible, que son environnement est là pour favoriser l'utilisation et l'optimisation de ses ressources (Processus de Production du Handicap (PPH), autodétermination,...). Les Ateliers ont été des acteurs en ce sens dans l'évolution de la mission institutionnelle.

Dans les faits : si en 1977, dans la population accueillie à l'ouverture, on en distinguait quelques-uns qui présentaient des "traits psychotiques", vers la fin des années 80, cette proportion atteint environ un tiers.

A cette époque, les institutions avaient l'obligation d'avoir un médecin référent. Nous avons pris l'option dans les années 80 de nous adjoindre les services d'un psychiatre plutôt que d'un médecin généraliste.

Simultanément, on met en évidence des "troubles psychotiques" associés au handicap mental. Ces personnes sont alors suivies soit par le psychiatre attiré de l'institution, soit par des psychiatres externes privés.

A l'aube des années 2000, on arrive ainsi à une proportion d'un tiers environ de personnes déficientes intellectuelles, un tiers de personnes avec des "traits psychotiques" et un tiers de personnes présentant des "troubles psychotiques" associés.

A l'échelle du canton, c'est à cette période que commence à se mettre en place ce qui va devenir le Dispositif de Collaboration Psychiatrie Handicap Mental (DCPHM) que nous connaissons maintenant mais qui, à l'époque, n'était qu'une petite "équipe mobile" qui avait pour mission d'intervenir sur le terrain, à savoir dans les familles et dans les institutions, afin d'éviter que les difficultés d'accompagnement aboutissent à une situation de crise nécessitant une hospitalisation.

A Vernand, la première intervention de cette "équipe mobile" date de 2003. Depuis, de nombreuses personnes bénéficient de cet appui y compris des familles d'externes.

Les découvertes faites sur l'autisme et les troubles envahissants du développement

(TED), tant sur le plan diagnostic que thérapeutique, ont permis de revisiter l'accompagnement de ces personnes. Au regard de ces nouveaux développements de la recherche, les Ateliers sont allés chercher de l'information et un certain nombre de collaborateurs ont suivi des formations continues. Des journées de sensibilisation ont été organisées en partenariat avec le secteur des Ecoles d'enseignement spécialisé de la Fondation, plus particulièrement avec M. Jean-Daniel Bloch, responsable pédagogique de l'Ecole pour enfants atteints d'autisme à Nyon (centre de compétences dans ce domaine) ou avec Autisme Suisse Romande, mais aussi avec le Foyer de la route d'Oron qui a créé la première structure de préformation pour adolescents autistes du canton.

Aujourd'hui, en 2010, pour deux tiers des travailleurs de nos Ateliers, nous parlons de double, voire de triple diagnostic, dont des troubles envahissants du développement.

Toutes ces démarches de formation nous ont permis de faire évoluer et d'affiner l'accompagnement de ces travailleurs et de suivre des pistes, en harmonie avec les familles, le réseau de soins et d'accompagnement des personnes que nous accueillons.

---

## Les fins limiers dévoilent leurs stratégies

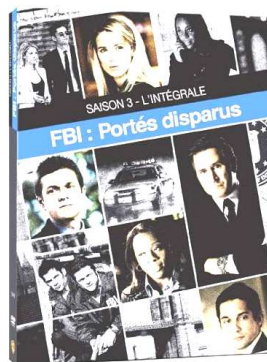
---

*par l'équipe de la blanchisserie du Centre de Vernand*

---

Suite aux remarques des parents recueillies lors de la soirée "Sweet and Sour" quant aux pertes de linge, l'équipe de la blanchisserie aimerait faire part des mesures qui sont en

place pour assurer un service de qualité.



Les habits neufs sont marqués avant d'être portés, donc avant le premier lavage.

Pour leur assurer une longue vie, les nominettes sont cousues à la machine sur tout le pourtour et en dehors des parties

élastiques.

Il arrive toutefois que des habits non marqués se retrouvent au lavage. Une corbeille reçoit ces orphelins, dans l'attente du passage du FBI. Maintenant que nos blanchisseuses sont aguerries aux joies de l'informatique, un e-mail décrivant les objets en mal de propriétaire sera envoyé périodiquement à tous les lieux de vie. Une autre piste pour les Experts est celle d'un résident qui, manquant de T-shirt par exemple, en a mis une pile dans son armoire un peu vide. Mais... ce ne sont pas forcément les siens. Au retour de SA pile, il arrive qu'il mette l'autre dans le linge sale.

Autre terrain d'investigation : les habits trop usés ou abîmés. La blanchisserie a mis en place des sachets devant les casiers de tri du linge pour les recevoir. Aux éducateurs la décision finale quant à leur sort.

De même que dans la population, tout le monde n'est pas un assassin, parmi les 60 tonnes de linge, bon nombre d'habits parviennent à bon port !

L'équipe de la blanchisserie est prête à effectuer une recherche pour peu que la disparition lui soit signalée rapidement. Chaque jour compte !

---

## "Le printemps de Val de Neige"

*par Claudine Vonrosnach, responsable éducative et cheffe du projet "Val de Neige"*

"Penser est facile mais agir est difficile et mettre ses pensées en action est la chose la plus difficile au monde"

Goethe (penseur, écrivain, et scientifique - 1749-1832)

Voilà déjà une année que les bases du projet ont été posées.

En octobre 2009, le feu vert du canton nous a été donné. Le projet Val de Neige devient concret, la Fondation va pouvoir s'agrandir au Centre de Vernand. Le besoin de création de places supplémentaires pour nos aînés est reconnu. Fin 2012 nous devrions ouvrir deux groupes de vie de 2x 6 places et une extension de 2x 6 places doit être prévue dans le projet initial pour une ouverture à l'horizon 2019-2020.

Les montants financiers importants nous astreignent à faire un appel d'offre en respectant les règles imposées aux marchés publics. Nous allons donc faire un concours d'architecture.

Dès novembre, l'équipe projet est opérationnelle. Dans un premier temps elle a pour tâche de récolter tous les avis, souhaits et rêves des collaborateurs concernés et expérimentés, par leur implication professionnelle quotidienne, dans l'accompagnement spécifique nécessaire à nos résidents vieillissants.

De la mi-novembre à la mi-janvier, Anne-Marie Chappuis veilleuse à la Maison pour Personnes Vieillissantes (MPV), Richard Burnier éducateur à la MPV2, Jacques

Messerli notre intendant et moi-même rencontrons les équipes.

Nous récoltons des données auprès des collaborateurs de la MPV, leurs 15 années d'expérience nous sont précieuses. Nous consultons également les collaborateurs du Pavillon 3, de l'atelier 11, de l'Atelier de Développement Personnel (ADP) et les infirmières.

L'équipe du Pavillon 1 nous sollicite à son tour pour participer à notre démarche. Le groupe projet est très heureux de répondre à sa demande. Nous recevons celle-ci comme une reconnaissance de notre travail et une belle anticipation sur les besoins futurs de nos résidents aînés, tous secteurs confondus.

En parallèle, l'équipe projet prend des contacts extérieurs. Par des visites nous souhaitons nous ouvrir à des réalisations récentes. Notre but est d'alimenter le projet avec des données architecturales modernes, éco-compatibles et fiables. Nous portons également un intérêt particulier aux aménagements intégrés pour les personnes à mobilité réduite et aux espaces modulables. Nous découvrons des réalisations adéquates et esthétiques mais nous avons également retenu toutes les indications sur "ce qu'il ne faut pas faire ou à éviter".

Nous découvrons "le Petit Prince" à Etoy et l'Espace Fleurier de la Fondation Perce Neige (NE). Une visite de la foire "Swissbau" à Bâle en janvier nous permet de récolter une belle quantité d'informations sur les dernières technologies dans les domaines de la construction, des nouveaux matériaux, des aménagements techniques et des moyens auxiliaires.

A l'heure où j'écris, toutes ces données ont été répertoriées sous forme de documents écrits et de photos dont le principal est le répertoire des besoins ; Anne-Marie est devenue notre archiviste en documents descriptifs de références dans tous les domaines concernés.

Les documents écrits et validés par le Comité de pilotage (Copil ; représentants de la Fondation et de la direction de Vernand) sont la trame de départ pour la préparation du cahier des charges du concours d'architecture.

Depuis la semaine du 22 mars, nous travaillons en collaboration avec Monsieur Nicolas Joye, architecte, responsable de l'établissement du cahier des charges (ce document incontournable et conséquent est nécessaire à la mise au concours). Nous serons également accompagnés par Monsieur Vincent Vouillamoz, architecte conseil du canton et notre lien direct avec le Service de Prévoyance et d'Aide Sociales (SPAS).

La mise au concours du projet Val de Neige est prévue pour la fin du mois d'avril. Durant cette période, l'équipe projet devra encore établir un document complémentaire au dossier annonçant la philosophie du lieu de vie à créer ainsi que les éléments de base du concept d'accompagnement.

De fin avril à l'été, nous allons donc laisser le champ libre à la créativité des architectes qui vont transformer le rêve de toute une institution en réalisations possibles.

Les divers projets qui nous parviendront seront anonymes et analysés par un jury composé de professionnels du bâtiment mandatés pour cette tâche et de 3 membres du Conseil et de la direction de la Fondation.

La procédure du choix d'un projet est régie, depuis l'établissement du cahier des charges pour le concours jusqu'au choix d'un projet, par un ensemble de règles et directives à respecter impérativement, étape par étape.

L'équipe projet, va profiter de cette période pour s'intéresser de plus près à de la

prospection sur les aménagements intérieurs et extérieurs et la réflexion autour des besoins en termes de fonctionnement et d'organisation. Elle va surtout (c'est une priorité pour moi) continuer à faire vivre Val de Neige par la distribution de l'information et en donnant des réponses aux sollicitations spontanées et tellement bienvenues.

Le printemps est là, nous espérons avoir suffisamment travaillé le terreau nécessaire à l'éclosion de toutes les graines que les équipes ont semé cette dernière année.

Dès que nous aurons connaissance du projet retenu, nous solliciterons leur contribution et celle de nos résidents pour le choix d'un nom pour la nouvelle maison ; nous ne serons plus dans un projet, mais dans une réalisation concrétisée par des plans puis la mise en route du chantier !

Je ne peux pas conclure sans remercier tous les collaborateurs mobilisés par cette réalisation (penseurs et technicien !), ceux qui ont déjà annoncés leur souhait de participer activement au fonctionnement de cette nouvelle/future structure, à la direction et au Conseil de Fondation, pour le climat d'émulation et de confiance qui règne à la Fondation de Vernand.

Mille mercis à tous.

"Val de Neige ; plus qu'un projet... un nouveau défi commun pour l'avenir de nos aînés"

---

## Projacind : une aventure hors du commun

---

*par Mireille Scholder, directrice du secteur Hébergement et Ateliers*

---

En décembre 2007, nous avons été sollicités par le Service de Prévoyance et d'Aide Sociales (SPAS) pour l'accueil d'une jeune femme hospitalisée depuis 2 ans en hôpital psychiatrique avec des mesures de contrainte quasi permanentes.

Elle présentait une problématique d'autisme avec des comportements défis (nouvelle appellation des troubles du comportement).

Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, avait été interpellé par Solidarité Handicap Mental (SHM) et il avait fait une de ses priorités de réintégrer cette jeune femme dans la communauté humaine et de lui rendre sa dignité.

Bien que la gestion des comportements-défi ne fasse pas partie de nos domaines d'expérience, nous avons cherché une solution et avons proposé de l'accueillir avec un dispositif d'accompagnement individuel et en allant chercher les compétences nécessaires chez des partenaires : le DCPHM (Dispositif de Collaboration Psychiatrie Handicap Mental) et SHM.

SHM avait reçu du canton le mandat de mettre en place un foyer destiné à l'accueil des quelques personnes dont la situation complexe (trouble envahissant du développement et du comportement) mettait les institutions en difficulté pour gérer ces besoins différents. Amené à prendre le relais de cet accompagnement par la suite, SHM était le partenaire naturel pour ce projet et s'est investi sans compter à nos côtés tout au long de cette année.

Nous avons eu la chance de trouver en la personne d'Erwan Ugo, éducateur, un chef de projet qui a mobilisé toute son énergie pour la mise en place et la gestion de Proja-

cind (projet d'accompagnement individuel), ainsi que nous l'avons baptisé.

Pour reloger les responsables éducatifs qui ont cédé leurs bureaux pour les aménager en lieu de vie et d'occupation, nous avons installé un portakabin sur le site de Vernand.

Nous avons recruté une partie de l'équipe à l'interne et détaché partiellement des collaborateurs de leurs équipes pour une période d'une année. Nous avons pris soin de bien communiquer la difficulté et l'ampleur du défi auquel ils seraient confrontés. Il nous semblait primordial que les collaborateurs qui s'engagent dans ce projet le fasse en toute connaissance de cause. Ils furent 7 à rejoindre à temps partiel cette équipe. La constitution d'une équipe avec des professionnels expérimentés volontaires, porteurs d'une culture commune et des valeurs de la Fondation était un avantage certain pour la réussite de ce projet. Cependant nous n'avons pas imaginé l'ampleur des répercussions sur les autres équipes, qui ont dû gérer l'intégration de remplaçants, et la prise en compte des horaires de leur collègue sur 2 lieux de travail.

Finalement, ce que nous avons imaginé comme un dispositif à part, une bulle dans l'institution avec un minimum d'interactions a eu un impact sur toutes les équipes, y compris celles de l'administration et des services généraux. Ce qui était une réponse à un besoin individuel est rapidement devenu un projet institutionnel !

SHM, dans leur concept de futur foyer : la Maison de Trey, privilégiait l'approche Teacch. Par souci de cohérence et de continuité nous avons fait le choix de construire l'accompagnement sur cette méthode et qui avait fait ses preuves dans l'unité dirigée par Pilar Blanco aux Etablissements Publics pour l'Intégration (EPI) et qui est venue nous présenter le concept et son expérience auprès d'une population similaire.

Le SPAS nous a apporté un soutien constant et très important, puisque nous avons pu mettre sur pied un dispositif d'accompagnement individuel. Ce dispositif, tout à fait exceptionnel correspondait ainsi que le désignait à juste titre Mme Jaques, cheffe du Service de Prévoyance et d'Aide Sociales à une prise en charge en soins intensifs nécessitée par une situation extrêmement dégradée, avec un objectif de retour vers un accompagnement plus standard à moyen terme.

Nous nous sommes fixés avec le DCPHM et SHM deux autres objectifs très ambitieux :

- **En aucun cas, il n'y aurait d'hospitalisation**
- **En aucun cas, il n'y aurait de mesures de contention.**

Début octobre 2008, tout était donc en place et nous avons accueilli notre nouvelle résidente. Les premières semaines se sont déroulées mieux que nous ne l'ayons espéré, elle faisait preuve de capacités surprenantes pour s'adapter.

Au début de l'hiver, sont apparus plus de comportements défis, entraînant des départ de collaborateurs qui ne supportaient pas d'être physiquement confrontés à la violence. Tout changement, dans l'équipe ou dans son environnement étant source d'anxiété, nous avons vécu un hiver agité.

Après une stabilisation partielle au printemps, la perspective, puis l'attente de son départ pour la Maison de Trey ont encore complexifiés l'accompagnement.

Nous avons toutefois **maintenu et atteint** nos 2 objectifs.

L'équipe éducative a su puiser dans ses ressources, en se centrant sur les évolutions positives et l'émergence de compétences qui ont toujours été présentes, malgré une diminution notable de sa médication et même dans les périodes les plus difficiles.

L'équipe a entretenu une position d'empathie indéfectible. Je salue l'engagement exceptionnel des collaborateurs et de leur chef de projet : leur souci de sens et de cohérence, leur professionnalisme, leur investissement et endurance ont vraiment été au-delà de toute norme.

Fin novembre, cette jeune femme a rejoint comme prévu la maison de Trey, accompagnée de quelques collaborateurs de la fondation de Vernand, dont Erwan Ugo, ainsi que des collaborateurs de SHM qui avaient été engagé sur Projacind, afin de préparer la suite et garantir une continuité. Aux dernières nouvelles, elle continue ses progrès, bénéficiant en plus d'un lieu de vie plus vaste et plein de ressources, ainsi que d'une intégration dans un groupe de résident.

Son accompagnement reste toutefois complexe et exigeant.

Nous formulons nos vœux de succès à Solidarité Handicap Mental et à l'équipe éducative de la Maison de Trey qui reprend le flambeau, tout en accueillant d'autres personnes avec des problématiques similaires.

Nous souhaitons pouvoir partager les compétences et expériences acquises avec d'autres. Une publication, réalisée grâce au soutien du Service de Prévoyance et d'Aide Sociales, en partenariat avec SHM et le DCPHM, permettra de rendre compte de manière plus détaillée de cette aventure hors du commun et de faire que les énergies et les moyens consentis exceptionnels soient valorisés en apportant des pistes d'action aux professionnels confrontés à la gestion de situations qui nous obligent à nous dépasser.

*Les défis vous font découvrir sur vous-même des choses que vous ne soupçonniez pas. C'est ce qui vous grandit et vous pousse au-delà des limites.*

David Lyle Boren